

# Lecture des cartes

Six cartes sont mises à votre disposition dans le cadre de cette concertation publique :

- Une carte correspondant à la filière éolienne ;
- Une carte correspondant à la filière photovoltaïque ombrière ;
  - Avec un focus sur les deux parkings désignés.
- Une carte correspondant à la filière photovoltaïque toiture ;
- Une carte correspondant à la filière chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie).

Sur ces cartes, les ZAENR sont représentées par des polygones de couleur orange. L'absence de ces polygones indiquent ainsi la non considération de ces zones en tant que ZAENR.

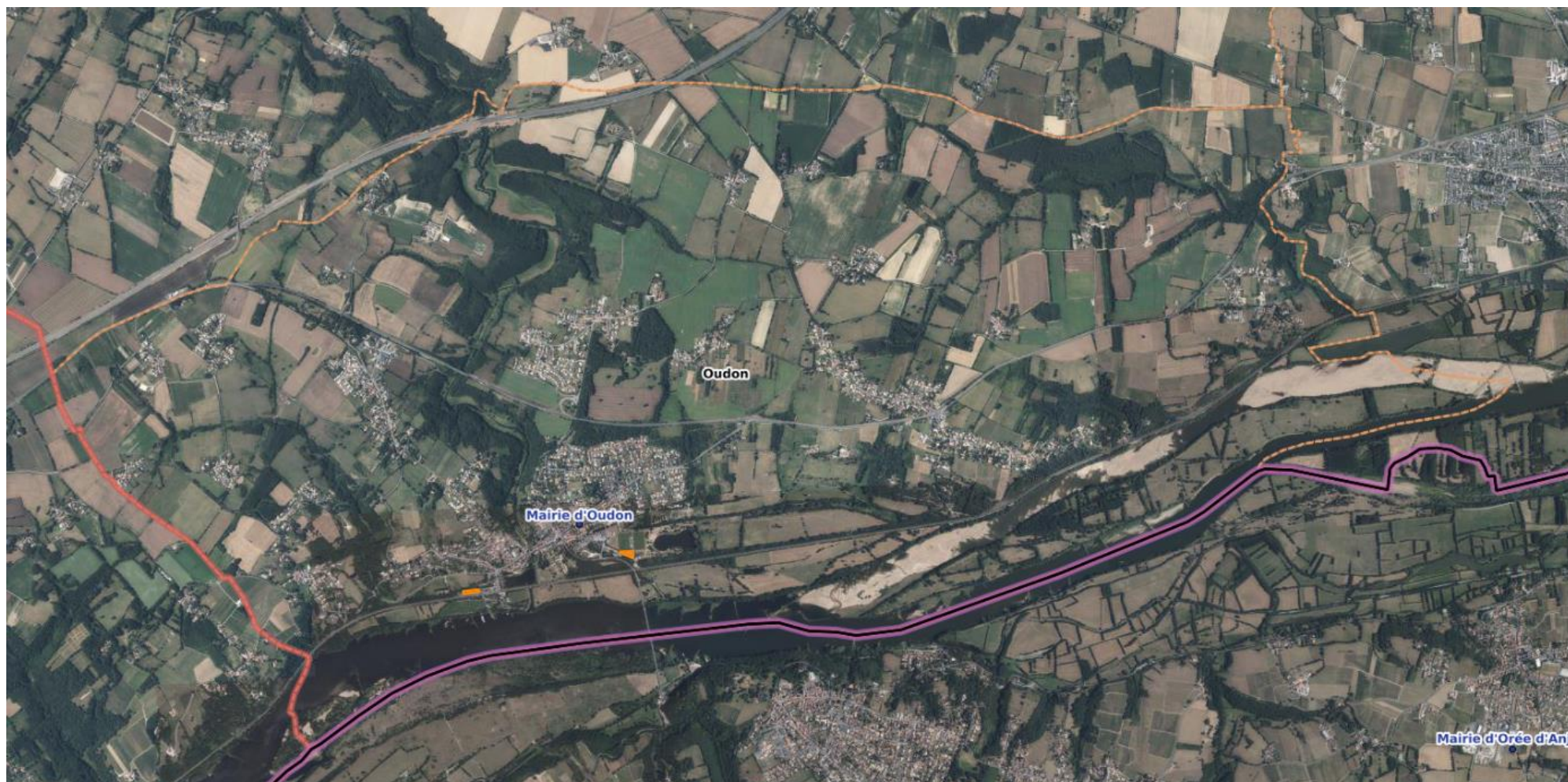
Ainsi, les ZAENR établies pour la commune d'Oudon sont les suivantes :

- **Eolien** : aucune.
- **Photovoltaïque ombrière** : parking de la gare et parking du terrain de foot.
- **Photovoltaïque toiture** : ensemble de la commune, à l'exception des zones de servitudes relatives aux monuments historiques.
- **Chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie)** : ensemble de la commune.

# Carte : éolien



# Carte : photovoltaïque ombrière



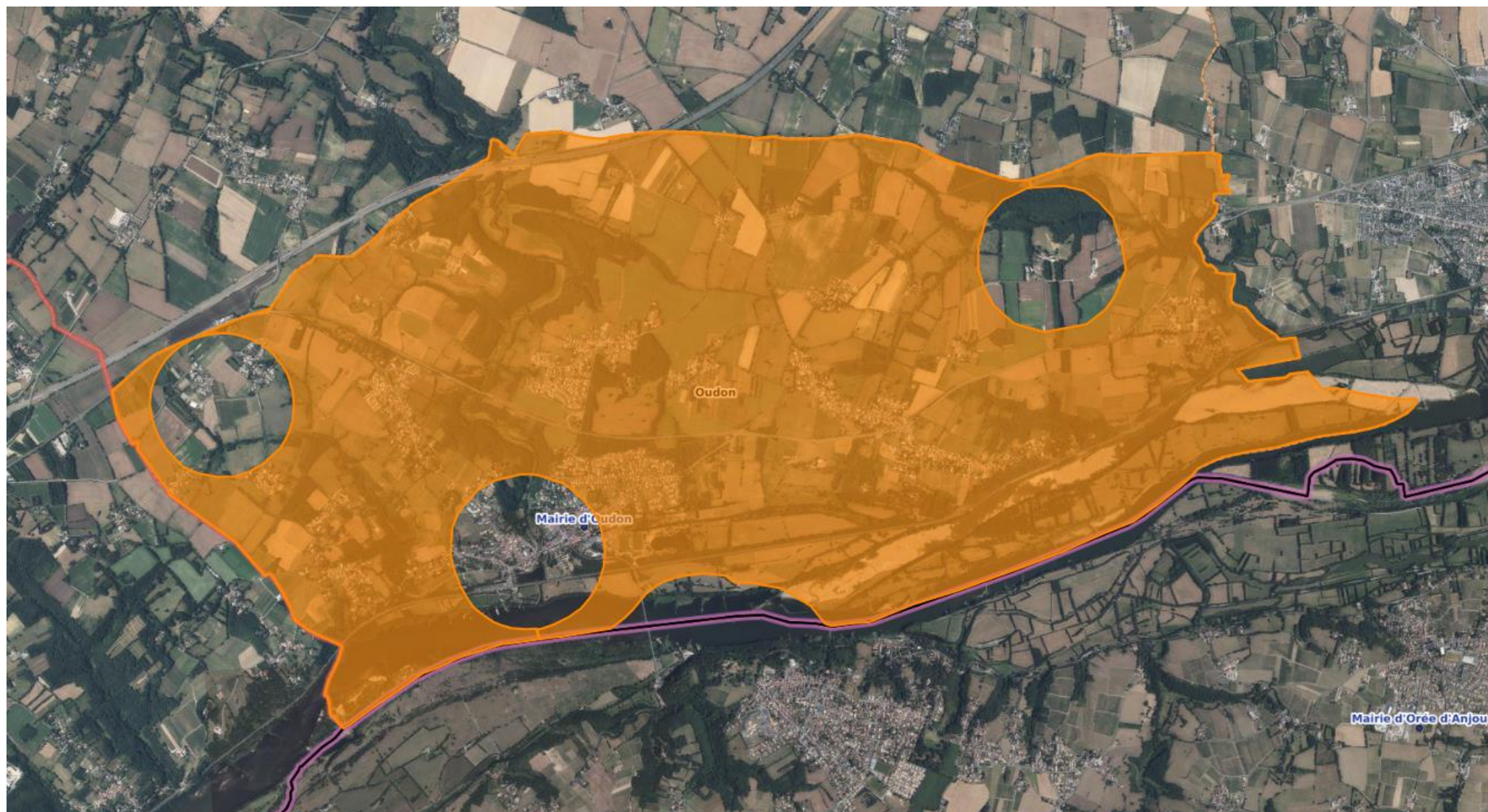
## Carte : photovoltaïque ombrière



# Carte : photovoltaïque ombrière



# Carte : photovoltaïque toiture



# Carte : chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie)

